

zèle que de succès ; d'autres enfin l'ont étudiée au point de vue du progrès. Parmi ces derniers, je puis citer particulièrement, M. le Dr. Larue, professeur à l'Université-Laval, le rédacteur du *Naturaliste* et M. Richard, député de Mégantic. Le premier, M. Larue, a prouvé par son travail qu'il possède un esprit éminemment pratique ; il est entré dans les détails les plus minutieux sur l'enseignement des différentes branches d'instruction ; en le lisant, on serait tenté de croire que le savant docteur a passé sa vie au milieu des enfants, tant il parle en connaissance de cause. Toutes les idées qu'il émet sur cette matière sont claires, lucides, concises. On remarque, comme toujours, dans les judicieuses suggestions du distingué rédacteur du *Naturaliste*, l'homme entièrement à la hauteur de la question qu'il traite. L'écrit de M. Richard mérite aussi les plus grands éloges.

Je regrette cependant que des hommes si bien disposés, qui ont manifesté d'une manière si intelligente le haut intérêt qu'ils portent à la cause si grande et si patriotique de l'instruction du peuple, je regrette, dis-je, qu'ils aient laissé dans leurs écrits une lacune importante. En effet, on s'est occupé des meilleures dispositions à prendre pour mieux enseigner la grammaire, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, etc., des moyens à adopter pour donner à la jeunesse le goût de la lecture ; mais on a complètement oublié de parler du sort de l'instituteur, on n'a suggéré aucune mesure propre à améliorer sa position. C'est afin de combler cette importante lacune que je viens aujourd'hui, dans l'intérêt de la classe enseignante, m'occuper de *Des causes qui rendent la position de l'instituteur si difficile ; 2o. Des moyens de l'améliorer.*

Je ne crains pas d'être taxé d'exagération en disant que la position de l'instituteur est difficile. En effet, dès le début de sa carrière, il est obligé de laisser sa famille, ses amis, ses connaissances pour aller se réloger dans une paroisse éloignée, au milieu d'une population inconnue et souvent hostile, disposée à toujours le critiquer, à interpréter désavantageusement toutes ses démarches, toutes ses actions même les plus louables. A cette époque de la vie où le cœur du jeune homme a tant besoin d'expansion, il ne lui est pas même permis d'avoir un ami à qui il puisse confier ses peines, ses inquiétudes, ses chagrins. Et l'avenir ? Ah ! l'avenir ! c'est une lettre morte pour l'instituteur. Son jeune voisin, avec lequel il a appris à lire à l'école élémentaire de son village, a laissé le toit paternel on-même temps que lui : l'un a suivi un cours brillant à l'école normale, l'autre n'a appris qu'un simple métier, et cependant ce dernier est maintenant en position ; il a de l'emploi dans une boutique importante, gagne un salaire respectable et forme déjà des projets d'avenir. Avec de la santé, du travail et de l'économie, il est certain d'arriver ; quelques années encore, et il pourra ouvrir à son compte un établissement qui lui permettra de faire des économies pour ses vieux jours. Mais, l'instituteur, sur quoi peut-il compter ? quels projets d'avenir peut-il former ? Si aujourd'hui, dans la force de l'âge et de l'intelligence, il gagne un salaire dont se contenterait à peine un ouvrier, que sera-ce donc quand il sera devenu vieux ? quand sa santé sera usée par le travail, ses facultés intellectuelles fatiguées, son énergie émoussée par les difficultés sans nombre qu'il aura rencontrées, par toutes les avanies dont il aura été abreuvé ?

Il a appris à l'école normale que sa mission est un véritable sacerdoce, qu'il se doit tout entier à ses élèves, qu'il ne doit vivre, pour ainsi dire, que pour eux ; que les fonctions qu'il exerce sont de la plus haute importance, et que la manière dont il s'en acquittera pèsera d'un poids immense sur les destinées de son pays.

Fort de ces principes, animé du désir de faire du bien aux autres, il a accepté avec courage sa noble et difficile mission. Aussi, éprouve-t-il tout d'abord un certain contentement, une certaine jouissance. Le zèle qu'il déploie, les aptitudes qu'il manifeste, font prendre à sa classe un aspect des plus encourageants ; ses élèves sont appliqués, attentifs et progressent rapidement ; les commissaires et les contribuables se montrent satisfaits, et lui donnent tous les jours des marques d'estime, de considération. Car il faut remarquer que les premiers comme les derniers sont toujours bons princes dans les commencements. Le jeune homme se laisse d'autant plus facilement tromper par les apparences qu'il est sans expérience aucune ; il croit naturellement que les choses vont toujours aller ainsi ; il se félicite déjà d'avoir embrassé l'état d'instituteur ; il n'a pas même encore songé à s'informer des causes qui ont amené le départ de son prédécesseur.

Au bout de quelques mois, il croit remarquer un certain refroidissement, et constate que le premier enthousiasme est passablement éteint. Lorsqu'il rencontre les gens, les saluts sont plus courts, les sourires moins gracieux, les poignées de mains plus rares. Il ne tarde pas à s'apercevoir qu'il y a plus que de l'indifférence à son égard, c'est presque de l'hostilité. Dans ses classes même tout est changé ; ses élèves sont moins dociles, moins appliqués ; les leçons sont bien moins sues, les devoirs moins soignés. Il se perd en conjectures sur les causes qui ont amené ce revirement soudain. Il a beau chercher, examiner, il ne peut découvrir en quoi il aurait pu déplaire à qui que ce soit ; sa conscience ne lui reproche rien ; il a le sentiment d'avoir fait son devoir.

Mais voilà qu'un beau matin, il voit arriver majestueusement M. le président des commissaires, qui a pris pour l'occasion une figure et

des airs de circonstance. Il entre brusquement dans l'école, le chapeau sur la tête, et sans aucun ménagement, adresse à l'instituteur les reproches les plus amers, les plus blessants, et cela en présence de ses propres élèves.—On m'a fait des plaintes contre vous, M. l'instituteur ; il paraît que vous avez des préférés dans votre école ; on se plaint que vous négligez certains élèves pour en favoriser d'autres, etc.—M. le président, je regrette qu'on vous ait mal informé ; tous mes élèves me sont égaux, je vous l'assure, les plus pauvres comme les plus riches ; quant à la distribution de mon temps, je suis exactement en cela les enseignements que j'ai reçus à l'école normale.—Eh ! que m'importe, à moi, toutes vos histoires de distribution de temps et d'école normale, on se plaint de vous, vous dis-je, et si les choses ne changent pas, vous pouvez chercher une autre position pour l'année prochaine.—Mais, Monsieur, j'espère que vous ne me condamnerez pas sans m'entendre, que vous écouteriez mes raisons, et je vous prouverai dans l'occasion que personne n'a rien à me reprocher.—Sachez, Monsieur, que vos preuves et vos raisons valent peu de chose auprès des commissaires qui sont les maîtres, et que lorsqu'ils voudront vous renvoyer, ils ne vous en demanderont point la permission.—Dans ce cas, j'aurai recours à un autre tribunal, je porterai ma cause devant M. l'inspecteur.—Ah ! Ah ! M. l'inspecteur ? mais ne savez-vous pas que nous sommes au-dessus de M. l'inspecteur ? nous sommes même au-dessus de M. le ministre pour ce qui concerne l'engagement des maîtres.

Après ce dialogue, fort peu courtois, M. le président disparaît, et le pauvre instituteur tout interdit, tout déconcerté, reste affaissé sous le poids du découragement ; il ne peut supporter l'idée que ses services soient si mal appréciés. Il sent bien qu'avec de tels hommes il lui sera impossible d'obtenir justice. Et, pourtant, il se plaisait bien dans la modeste école qui avait été le théâtre de ses premiers succès ; il était déjà fort attaché à ses élèves dont il suivait le développement et les progrès avec tant d'intérêt et d'anxiété. Il espérait passer plusieurs années à la même place. Déjà, il avait jeté les yeux sur le petit jardin attenant à l'école ; il se proposait de le cultiver au printemps pour charmer ses loisirs et augmenter d'autant ses revenus ; il voulait même planter des arbres autour de sa demeure pour l'embellir. Mais tous ces beaux rêves se trouvent maintenant évanouis. Que lui reste-t-il à faire maintenant, sinon que de s'isoler encore davantage et de chercher une autre position ailleurs ? Et cette nouvelle place qu'il va solliciter, lui offrira-t-elle plus de garanties ? Est-ce que les difficultés qu'il rencontre aujourd'hui ne pourront pas se présenter encore ? Il ne le sait pas et personne ne le sait non plus.

Eh bien ! MM., c'est ainsi qu'on a vu très-souvent et qu'on voit encore tous les jours des jeunes gens intelligents, instruits, qui auraient rendu de très-grands services au pays et fait honneur à l'enseignement ; c'est ainsi, dis-je, qu'on les a vus abandonner pour toujours cette carrière après un premier échec de ce genre.

A quoi peut-on attribuer cet état de choses ? Les causes en sont trop nombreuses pour les énumérer ici, cela dépasserait les limites que je me suis tracées ; je me contenterai d'en signaler quelques unes.

On sait qu'il existe dans plusieurs paroisses deux partis au sujet des écoles ; l'un est formé d'hommes instruits, bien pensants et amis du progrès ; l'autre est composé de tapageurs, de tracassiers, d'entêtés, d'ignorants ; aussi, voyons-nous presque toujours dans ces paroisses deux candidats sur les rangs aux élections de commissaires. L'un est un ami de l'éducation, l'autre a été choisi parmi ceux qui se sont toujours le plus distingués par leur opposition à la loi des écoles. Il arrive souvent que ce dernier remporte la victoire, et voilà pourquoi certaines localités comptent quelquefois chez leurs commissaires, autant d'éteignoirs que d'individus. On conçoit que de tels hommes, une fois affublés des pouvoirs presque illimités que leur donne la loi, ne savent plus mettre de bornes à leur présomption. Ils sont commissaires !!! Ils sont les maîtres d'engager ou de renvoyer les instituteurs !! Et cette école modèle qui ruine la paroisse ; ce salaire de \$240 que reçoit l'instituteur ! Comment ! gagner \$240 à ne rien faire ? C'est fabuleux ! Ah ! Ah ! attendez MM., les choses vont changer de face sous leur sage administration. Ils vont d'abord engager une maîtresse pour leur école modèle de garçons ; ils ne la paieront que \$140. Voilà déjà une bonne économie. Et, pourquoi payer les maîtres pendant les vacances ? C'est encore une dépense inutile, puisque l'année scolaire n'est que de dix mois : ils vont faire les engagements après les vacances et paieront les salaires au mois sur le pied de l'année. C'est encore une économie considérable.

Mais toutes ces épargnes, toutes ces économies se font au détriment des instituteurs et des institutrices, et par suite nuisent considérablement à la cause de l'éducation.

Il est vrai que le département s'est toujours opposé à ces mesquineries avec une constance et une énergie qui l'honorent ; mais aussi, que de fois n'a-t-on pas éludé ses sages injonctions ? Et combien d'instituteurs n'ont-ils pas été trop souvent les tristes victimes de la parcimonie des personnes préposées, dans les campagnes, au fonctionnement de la loi.

Une autre source de déboires pour l'instituteur, c'est l'ingérence ridicule des commissaires dans la gestion intérieure de ses classes.